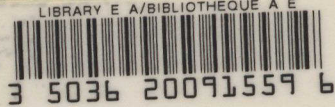


195201 10510

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



(Indication)

II

Ministère des Finances et de l'Économie
à l'Assemblée législative du Honduras

SECRETARIE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DE LA

L-5541 No

RÉPUBLIQUE DU HONDURAS

1458-10 D. A. ALACRUZ

1951, 11 JULY

TEGUCIGALPA, (D.C.)

Le 11 juillet 1951

Monsieur l'AMBASSADEUR

Je vous prie de bien vouloir agréer l'assurance de ma haute considération et de ma très haute reconnaissance pour l'honneur que vous m'avez fait en m'adressant votre lettre du 10 juillet 1951, par laquelle le Gouvernement du Honduras se déclare par l'intermédiaire de son Excellence des affaires de l'Union d'amitié traditionnelle et les bonnes relations commerciales qui unissent le Honduras et le Canada et prie son Gouvernement, par l'intermédiaire de votre Excellence, la conclure un modus vivendi commercial dont les détails sont exposés dans la Note que j'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe.

A cette fin, j'ai le plaisir de faire connaître au Gouvernement du Honduras que le Gouvernement du Honduras, par l'intermédiaire de son Excellence des affaires de l'Union d'amitié traditionnelle et les bonnes relations commerciales qui unissent le Honduras et le Canada et prie son Gouvernement, par l'intermédiaire de votre Excellence, la conclure un modus vivendi commercial dont les détails sont exposés dans la Note que j'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe.

(1) Voir Note
(2) Voir Note

Article I

"a) Les Gouvernements du ...
Cazette officielle

Je saisis cette occasion, Monsieur l'Ambassadeur, pour vous exprimer les assurances de ma très haute considération.

PEDRO PINEDA M.
Secrétaire à l'Économie
et aux Finances

M. ADRIAN OCHOA
Ministre de l'Économie
et des Finances